



Diplôme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends

RENSEIGNEMENTS

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- d'acquiescer une vision élargie des enjeux fondamentaux qui posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle dans un champ approprié;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- Posséder une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou professionnelle.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.

De plus, les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au diplôme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du diplôme;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_supérieurs/prd/Rapport_confidentiel.pdf ou sous forme de lettre standard.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- l'intérêt et la motivation pour le programme;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)⁽¹⁾

BLOC Enjeux fondamentaux

PRD	705	Éthique appliquée et modes de PRD	CR	3
PRD	750	Droit et modes de PRD	3	3
PRD	751	Communications et modes de PRD	3	3

BLOC Modes de PRD

NEG	710	Négociation concepts fondamentaux	CR	3
-----	-----	-----------------------------------	----	---

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

BLOC Modes de PRD (12 à 18 crédits)

Au moins quatre activités choisies parmi les suivantes :

ARB	730	Arbitrage civil et commercial	CR	3
ARB	733	Arbitrage en droit du travail	3	3
MDN	720	Médiation concepts fondamentaux	3	3
MDN	721	Médiation avancée I	3	3
MDN	722	Médiation avancée II	3	3
MDN	723	Médiation organisationnelle	3	3
NEG	711	Négociation avancée	3	3
PRD	720	PRD international I	3	3
PRD	721	PRD international II	3	3
PRD	722	PRD international et gouvernance mondiale	3	3

Bloc Intervention pratique (3 crédits)

PRD	706	Activité clinique I - Médiation	CR	3
PRD	730	Activité clinique II - Médiation	3	3
PRD	731	Activité clinique III - Arbitrage	3	3

BLOC Formation complémentaire et recherche (0 à 6 crédits)

PRD	709	Thématique en PRD	CR	3
PRD	740	Recherche en PRD I : RAM	3	3
PRD	741	Recherche en PRD II : RAM	3	3
PRD	742	Recherche en PRD III : RAM	3	3

(1) Les étudiantes et étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1^{er} cycle en droit doivent suivre les activités pédagogiques hors programme PRD 755 *Introduction au droit* et PRD 756 *Introduction au droit II*.

Description des activités pédagogiques

ARB

ARB 730 3 cr.

Arbitrage civil et commercial

Objectifs : se familiariser avec l'institution de l'arbitrage; maîtriser le régime juridique de l'arbitrage.

Contenu : introduction. Type d'arbitrage. Convention d'arbitrage. Institution de la procédure d'arbitrage. Nomination des arbitres et cessation de leur mandat. Conférence préparatoire et évaluation de la compétence de l'arbitre. Déroulement de l'arbitrage. Règles de preuve. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale.

ARB 733 3 cr.

Arbitrage en droit du travail

Objectifs : s'initier aux règles usuelles d'un arbitrage de griefs ainsi qu'aux divers usages ayant cours en droit du travail; apprivoiser l'exercice de la pratique de l'arbitrage de griefs et ses enjeux professionnels.

Contenu : historique et fondements de l'arbitrage de griefs. Arbitrage accéléré. Preuve et procédure. Déroulement d'un arbitrage traditionnel. Sentence arbitrale. Révision judiciaire.

MDN

MDN 720 3 cr.

Médiation concepts fondamentaux

Objectifs : s'initier aux aspects théoriques et pratiques de la médiation; se sensibiliser aux principaux problèmes juridiques afférents à la médiation; apprécier les divers régimes de médiation.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Mise en situation.

Préalables : NEG 710 et PRD 750

MDN 721 3 cr.

Médiation avancée I

Objectifs : approfondir ses connaissances de la médiation et des problématiques afférentes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : survol des mécanismes de règlements de conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convention des parties à la médiation. Début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de négociation : étude comparée des auteurs. « Fantômes » de la médiation. Entente de règlement : problèmes pratiques et juridiques. Profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation : présentations par des spécialistes.

Préalable : MDN 720

MDN 722 3 cr.

Médiation avancée II

Objectifs : développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation; appliquer ses connaissances en observant des cas concrets.

Contenu : utilisation de la méthode raisonnée en médiation. Conduite générale d'une médiation. Impasses et rapports de force entre les parties. Processus de règlement de conflits « sur mesure » et institutionnels. Enjeux éthiques en matière de médiation.

Préalable : MDN 720

MDN 723 3 cr.

Médiation organisationnelle

Objectifs : saisir la spécificité de la médiation organisationnelle (enjeux et habiletés). Développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation.

Contenu : survol des pratiques de médiation organisationnelle, présentation des types de pratique et de leurs enjeux, développement d'habiletés spécifiques du domaine organisationnel; perspective de développement de la médiation organisationnelle.

Préalables : MDN 720 et MDN 721

NEG

NEG 710 3 cr.

Négociation concepts fondamentaux

Objectifs : s'initier aux principes de la négociation raisonnée; comprendre l'importance des principes de communication en négociation; situer ses capacités d'auditeur et d'interlocuteur; distinguer les différents types de négociation; acquérir les principes juridiques de base (ex. : la bonne foi) en matière de négociation.

Contenu : définition des conflits. Situation de la dynamique du conflit. Division des composantes du conflit. Compréhension des perceptions, des besoins, des croyances des valeurs et des attitudes. Description des réactions face aux conflits. Le jeu des émotions. Évaluation des conséquences du conflit.

NEG 711 3 cr.

Négociation avancée

Objectifs : approfondir les principes de la négociation raisonnée; agir comme négociateur à l'intérieur de simulations et être jugé par ses pairs.

Contenu : exercice d'introduction. Revue des principes de la négociation. La nature des conflits. Nos approches, habitudes et comportements face aux négociations. La négociation raisonnée. La communication, les tactiques difficiles. La préparation à la négociation. Les cas particuliers.

Préalable : NEG 710

PRD

PRD 705 3 cr.

Éthique appliquée et modes de PRD

Objectifs : comprendre comment les modes de PRD s'inscrivent dans la transformation sociale et culturelle de la crise du « devoir »; comprendre comment les modes de PRD participent à l'émergence

d'une nouvelle pratique sociale orientée vers la construction de consensus autour de valeurs partagées; clarifier les valeurs fondatrices de la pratique; comprendre les enjeux éthiques spécifiques de l'intervention professionnelle dans les différents modes de PRD.

Contenu : situer le développement des modes de PRD dans le contexte de transformation du droit et de l'émergence de l'éthique appliquée (limites de l'approche juridique et bureaucratique des problèmes sociaux, transfert du droit à la responsabilité individuelle, crise du devoir, etc.). Identifier les caractéristiques de la pratique des PRD comme transformation de pratiques professionnelles existantes ou comme émergence d'une nouvelle profession. Identifier à partir des pratiques les valeurs implicites aux interventions en PRD. Tracer l'horizon des valeurs partagées fondatrices de la pratique et cerner les enjeux éthiques des modes de PRD dans la pratique et dans le rapport au droit.

Préalable : avoir obtenu 18 crédits

PRD 706 3 cr.

Activité clinique I – Médiation

Objectifs : acquérir une expérience pratique et supervisée de la médiation ou de l'arbitrage permettant d'expérimenter les apprentissages tant théoriques que pratiques reçus dans le cadre du programme (rétroaction). Approfondir sa compréhension des apprentissages et ses capacités réflexives à l'égard de la pratique de la médiation ou de l'arbitrage.

Contenu : cette activité pédagogique nécessite l'assistance à un minimum de vingt-cinq heures de séances d'arbitrage ou de médiation auprès de professionnelles et professionnels accrédités par la Direction du programme. En sus, sous supervision d'une professeure ou d'un professeur, production de rapports d'apprentissage pour chaque séance et d'un travail final de réflexion sur les apprentissages pratiques.

Préalables : MDN 720 et MDN 721 et (MDN 722 ou MDN 723) et avoir obtenu 15 crédits

PRD 709 3 cr.

Thématique en PRD

Objectif : aborder une problématique spécifique des modes de PRD.

Contenu : la problématique variera selon les récents développements des divers domaines de pratique abordés.

Préalables : MDN 720 et NEG 710 et PRD 750

PRD 720 3 cr.

PRD international I

Objectifs : connaître et comprendre le droit et la pratique des contrats internationaux et des affaires internationales. Former des spécialistes dans le domaine de la négociation internationale, de la gouvernance des contrats internationaux, de la médiation internationale et de l'arbitrage international.

Contenu : prévenir les différends dans la négociation des contrats internationaux (juridiques, administratifs, politiques, culturels, etc.). Rédiger des clauses de PRDI (droit applicable, mutabilité, garantie, etc.). Gérer les contrats internationaux et régler les différends relatifs à leur interprétation

ou à leur application (administration, médiation, arbitrage, actions judiciaires).

Préalable : PRD 722

PRD 721 3 cr.

PRD international II

Objectifs : connaître et comprendre le droit diplomatique international, le droit des organisations internationales, la justice internationale, les droits de la personne. Former des spécialistes dans le domaine des organisations internationales (fonctionnaires internationaux, diplomates multilatéraux), de la prévention des conflits (ONU, organisations régionales, OIING) et de la médiation internationale.

Contenu : prévention, gestion et liquidation des conflits internationaux : méthodes utilisées par la communauté internationale. Procédures d'intervention, d'interposition et de maintien de la paix (modes diplomatiques, opérationnels, informels). Consolider la paix après un conflit.

Préalable : PRD 722

PRD 722 3 cr.

PRD international et gouvernance mondiale

Objectifs : s'initier aux rapports de forces internationaux et à leur régulation. Se sensibiliser à la dimension internationale en PRD à travers les questions juridiques et diplomatiques, le commerce et les affaires, le journalisme et la communication.

Contenu : PRD international et gouvernance politique (les États et les organisations internationales), PRD international et gouvernance économique (le FMI, la Banque mondiale, les sociétés transnationales), PRD international et gouvernance culturelle (droits de la personne, culture internationale de la négociation et de la médiation).

PRD 730 3 cr.

Activité clinique II - Médiation

Objectifs : acquérir une expérience pratique et supervisée de la médiation permettant d'expérimenter les apprentissages tant théoriques que pratiques réalisés dans le cadre du programme (rétroaction); approfondir ses capacités réflexives à l'égard de la pratique de la médiation.

Contenu : assistance à un minimum de vingt-cinq heures de séances de médiation auprès de personnes professionnelles reconnues par la direction du programme. En sus, sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur, production de rapports d'apprentissage pour chaque séance et d'un travail final de réflexion sur les apprentissages pratiques.

Préalables : MDN 720 et MDN 721 et (MDN 722 ou MDN 723) et avoir obtenu 15 crédits

PRD 731 3 cr.

Activité clinique III - Arbitrage

Objectifs : acquérir une expérience pratique et supervisée de l'arbitrage permettant d'expérimenter les apprentissages tant théoriques que pratiques réalisés dans le cadre du programme (rétroaction); approfondir ses capacités réflexives à l'égard de la pratique de l'arbitrage.

Contenu : assistance à un minimum de vingt-cinq heures de séances d'arbitrage auprès de personnes professionnelles reconnues par la direction du programme.

En sus, sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur, production d'une sentence arbitrale et d'un travail final de réflexion sur les apprentissages pratiques.
Préalables : (ARB 730 ou ARB 733) et avoir obtenu 15 crédits

PRD 740

3 cr.

Recherche en PRD I : RAM

Objectifs : favoriser l'intégration de sa formation juridique en prévention et règlement des différends dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue d'arbitrage et de médiation* (RAM). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.

Contenu : évaluation, révision et correction des textes soumis à la RAM, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.

PRD 741

3 cr.

Recherche en PRD II : RAM

Objectifs : favoriser l'intégration de sa formation juridique en prévention et règlement des différends dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue d'arbitrage et de médiation* (RAM). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.

Contenu : évaluation, révision et correction des textes soumis à la RAM, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.

PRD 742

3 cr.

Recherche en PRD III : RAM

Objectifs : favoriser l'intégration de sa formation juridique en prévention et règlement des différends dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue d'arbitrage et de médiation* (RAM). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.

Contenu : évaluation, révision et correction des textes soumis à la RAM, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.

PRD 750

3 cr.

Droit et modes de PRD

Objectifs : comprendre et situer les modes de PRD par rapport à la crise du droit et de ses institutions; saisir les enjeux sociojuridiques et normatifs que pose l'émergence des modes de PRD; entrevoir les diverses perspectives de leur développement; développer une pratique réflexive et contextualisée des modes de PRD.

Contenu : survol de l'évolution de la pensée juridique et des notions de droit, de justice, d'État, de démocratie, et plus largement, du concept de l'autorité et de la légitimité du droit. Présentation des diverses causes d'émergence des modes de PRD en regard de la crise du droit et des institutions traditionnelles. Présentation des caractéristiques et de la spécificité

des modes de PRD en regard des modes traditionnels de gestion des différends. Réflexion sur les divers axes de développement des modes de PRD et sur les enjeux qu'ils posent. Survol des concepts de normativité et de pluralisme juridiques. Réflexion contextualisée issue des défis de la pratique et de la formation en PRD en regard du droit, et plus largement, de la normativité.

PRD 751

3 cr.

Communications et modes de PRD

Objectifs : appréhender le rapport entre le conflit et la justice; appréhender la dimension communicationnelle des modes de PRD; appréhender la finalité relationnelle des modes de PRD.

Contenu : analyse du concept de conflit. Analyse de la dynamique du conflit. Analyse du concept de justice. Analyse du rapport entre le conflit et la justice. Analyse des caractéristiques communicationnelles des modes de PRD. Analyse du processus communicationnel en PRD.